

240 000 EXEMPLAIRES ET 85 COMMUNES La Commission particulière du débat public a pris trois engagements (lire *Le débat public & vous*) et notamment celui d'informer le public. Elle a donc décidé de diffuser le dossier résumé du maître d'ouvrage, la brochure *Le débat public & vous*, ainsi que

ce premier numéro du *Journal du débat public* (avec une carte T) dans les 240 000 boîtes aux lettres des habitants des 85 communes concernées par l'aire d'étude du projet. Elle entend ainsi manifester son désir à la fois d'informer le public et de l'inciter à participer activement au débat.

> UN PRÉSIDENT ET QUATRE MEMBRES

Qui est la CPDP ?

Président

■ Jean Bergougnoux

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, Jean Bergougnoux a été directeur général d'EDF et président de la SNCF. Aujourd'hui consultant international en matière d'énergie, de stratégie et de management, il s'est également préoccupé d'aménagement du territoire en tant que président du groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI) et de membre du conseil de la prospective de la DATAR. Membre de la Commission nationale du débat public depuis sa création, il a participé à l'organisation du débat public sur l'extension du port du Havre, à la commission DUCSAI sur le projet d'un troisième aéroport dans la région parisienne et a présidé le débat public sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes près de Nantes.

Membres

■ Sophie Allain

Ingénieur agronome, docteur en sciences de gestion, Sophie Allain est chargée de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Ses travaux portent sur les négociations en environnement et en aménagement, avec une spécialisation dans le domaine de l'eau.

Elle a ainsi étudié dans ce cadre le débat public sur le projet de réservoir de Charlas (Haute-Garonne). Elle retrouve aujourd'hui le débat public, mais sous un autre angle, cette fois en tant que membre de la Commission particulière. Sophie Allain est également membre du Comité environnement de la Fondation de France.

■ Galiène Cohu

Diplômée de l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole et de l'Institut d'administration des entreprises, Galiène Cohu, a quitté la vie professionnelle pour se consacrer à la vie collective (et électorale) locale. Le débat public, cette adjointe au maire de Ruillé (Sarthe) le vit au quotidien dans sa commune. « *Qu'il s'agisse de grands ou de petits projets, le dialogue est permanent, direct, il sonne à la porte...* » dit-elle. La discussion, lorsqu'elle s'engage, consiste souvent à expliquer « *comment les choses marchent* » et pourquoi la mairie ne peut pas tout faire. « *Le débat qui s'ouvre m'intéresse car nous nous donnons les moyens d'informer et la possibilité pour chacun d'être écouté... C'est primordial, car la mésinformation est à la source de beaucoup de conflits* »

■ Yves Desrousseaux

Jeune retraité et récemment rentré d'Amérique latine où il était secrétaire général de la branche Amériques d'EDF, Yves Desrousseaux sait que ses compétences d'ingénieur électricien ne

lui seront peut-être pas d'un grand secours les soirs de réunions publiques. Mais les talents relationnels qu'il a déployés dans ses missions en Amérique latine lui seront, eux, sûrement utiles. La diplomatie dont il a fait preuve auprès des gouvernements pour consolider la présence internationale d'une grande entreprise publique dans cette zone, il va la mettre au service du débat public. Non sans une pointe d'inquiétude: « *Le sujet est nouveau pour moi, dit-il, mais je sais que c'est aussi un gage de neutralité et d'écoute. J'assumerai cette contradiction* ».

■ Alain Méchineau

Administrateur et ancien élève de l'École nationale supérieure des PTT, Alain Méchineau a dirigé des services commerciaux, économiques et financiers, territoriaux à la Poste et à France Télécom. Directeur général du GERI, groupe d'étude de l'impact des phénomènes économiques et sociaux sur les territoires, il a conduit et publié des ouvrages collectifs sur les économies régionales, les technologies de l'information et de la communication, l'attractivité des territoires, les infrastructures et la décentralisation. « *Etre membre d'une CPDP, dit-il, c'est favoriser l'expression individuelle et collective des habitants et des entreprises d'un territoire sur un projet engageant leur qualité de vie et leur avenir pour en faire bénéficier le décideur : c'est vraiment motivant !* »



Francilienne

LE JOURNAL DU DÉBAT PUBLIC

LE DÉBAT PUBLIC AURA LIEU DU 8 MARS AU 6 JUILLET

Le débat public sur le projet de prolongement de la Francilienne aura lieu du 8 mars 2006 au 6 juillet 2006. C'est le 1^{er} février 2006 que la Commission nationale du débat public (CNDP) a arrêté les modalités d'organisation du débat public sur le projet de prolongement de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval. Elle a considéré que le dossier du maître d'ouvrage était suffisamment complet pour être soumis au débat.

UN CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS PUBLIQUES

La CNDP a approuvé un calendrier prévisionnel des réunions publiques qui pourra évoluer en fonction des demandes. Pour l'instant, sont prévues, entre mars et début mai, une douzaine de réunions publiques de proximité consacrées aux questions locales soulevées par le prolongement de la Francilienne. En mai et juin, auront lieu quatre réunions thématiques consacrées à des sujets qui concernent l'ensemble du territoire : objectifs du projet, nuisances et sécurité, trafics et coûts, environnement (voir le calendrier page 2). La réunion d'ouverture aura lieu le 8 mars et la réunion de synthèse le 6 juillet.

LE SITE DE LA CPDP OUVERT DEPUIS LE 15 FÉVRIER

Le site internet de la CPDP est ouvert depuis le 15 février. Il comporte déjà de nombreux documents de référence et va s'enrichir tout au long du débat. Il sera à la fois un journal d'information permanent et un centre de documentation.

> L'OCCASION DE S'INFORMER ET DE PARLER DE L'AVENIR DE SON TERRITOIRE-----

Un débat public, chez vous, pour vous

Le débat public sur le prolongement de la Francilienne commence le 8 mars 2006. Pour sa richesse, sa diversité et sa qualité, il a besoin de la participation du public. Il a besoin de vous.

C'est le 8 mars, et pour une durée de quatre mois, que le débat public sur le prolongement de la Francilienne va s'engager. A tous les habitants d'une vaste zone de l'Ile-de-France potentiellement intéressés par ce projet, il offre l'occasion de s'informer et de discuter d'un projet dont les options principales, voire l'opportunité, sont des questions encore largement ouvertes. Quels sont les objectifs de ce projet ? Dans quelle mesure les tracés envisageables répondent-ils plus ou moins bien à ces objectifs ? Quelles questions soulèvent ces différents tracés en termes de protection des habitants, de leur cadre de vie, de l'environnement ? Comment, quand et à quel coût le projet pourrait-il être réalisé ? Comment pourrait-il être financé ? Telles sont quelques-unes des questions qui peuvent – qui doivent ! – être posées.

Toutes les questions sont bonnes à poser et toutes les opinions bonnes à dire. Et tout ce qui se sera exprimé lors du débat et dans le cadre du débat sera enregistré, pris en compte et rapporté : la CPDP s'y engage, comme elle s'engage à organiser et à animer ce débat public dans un strict esprit de neutralité et d'impartialité, de façon totalement indépendante vis-à-vis du maître d'ouvrage, en l'occurrence l'Etat, représenté ici par la direction régionale de l'Equipement d'Ile-de-France.

L'objectif du débat public est triple : informer le public, particulièrement le public directement impliqué par le

projet, favoriser l'expression de toutes les opinions, notamment en mettant à disposition les moyens de cette expression, réaliser en toute impartialité un compte rendu complet et représentatif des opinions exprimées et un bilan général pour éclairer le maître d'ouvrage sur la décision qu'il prendra à l'issue du débat.

Car c'est bien le maître d'ouvrage, et lui seul, qui décidera finalement, en tenant compte des idées et arguments échangés au cours du débat, des suites qu'il entend donner au projet : poursuite ou abandon ? Si la poursuite du projet est décidée, selon quel tracé ? Quelles seront les études complémentaires à mener ? Comment la concertation sera-t-elle poursuivie ? Quant à l'abandon, il faut savoir qu'il est possible et que cela s'est déjà produit.

Mais nous n'en sommes pas là ! Le débat commence, donnons lui toute sa chance, sans anticiper sur ses résultats mais en y participant massivement. Car la participation du public, son engagement, sa motivation seront des éléments précieux pour la décision finale. Nous vous invitons donc à entrer dans ce débat ! Parce que vous y êtes chez vous ! Parce qu'il vous concerne directement ! Pour que vous puissiez pleinement et en toute connaissance participer à des choix importants pour l'avenir du territoire où vous et vos proches vivrez demain.

Jean Bergougnoux

Président de la CPDP Francilienne

> UN DOSSIER COMPLET ET UNE SYNTHÈSE -----

LE DOSSIER SUR LE PROJET SOUMIS AU DÉBAT Le projet de prolongement de la Francilienne est décrit dans le dossier du maître d'ouvrage, préparé par les services du ministère des Transports et de l'Equipement pour informer le public. Ce dossier comporte deux présentations : un document de 88 pages et son résumé en 12 pages. L'un et l'autre sont disponibles, sous forme papier ou sur CD-ROMs, auprès de la CPDP ou de la direction régionale de l'Equipement d'Ile-de-France (DREIF). Ils sont également consultables sur le site internet de la CPDP (www.debatpublic-francilienne.org).

Dix-neuf réunions publiques pour vous informer et vous écouter qui s'enrichiront au fil du débat, des ou le débat public vous propose d'être acteur du

Dix-neuf réunions publiques pour vous informer et vous écouter

Les dix-neuf réunions publiques prévues – dont le nombre pourra s'accroître en fonction des attentes apparaissant au cours du débat – seront de vrais lieux d'échanges. La réunion d'ouverture permettra de dialoguer avec le maître d'ouvrage des grandes lignes du projet et de commencer à identifier les questions qui devront être approfondies dans la suite du débat. Dans les réunions de proximité, une douzaine, une présentation rapide du maître d'ouvrage sera suivie d'un

large échange avec la salle. C'est la logique même du débat : la population possède une connaissance intime du territoire et le projet du maître d'ouvrage devra se confronter à cette connaissance. La Commission privilégiera les témoignages liés à la vie locale. Pour les réunions thématiques, la Commission particulière invitera aussi des experts, des universitaires, des chercheurs qui apporteront sur les thèmes de la soirée un regard différent, pour informer et éclairer le public et pour enrichir la discussion avec le maître d'ouvrage.

Des documents qui s'enrichiront au fil du débat

Un débat public, c'est aussi beaucoup de documents qui mériteraient tous une lecture approfondie. Pour vous en faciliter l'accès, la Commission s'efforcera de mettre aussi souvent que possible des résumés et des synthèses à la disposition de ceux qui ne disposent pas de beaucoup de temps. Par contre, des documents complets permettront à tous ceux qui en ressentiront la nécessité, de pouvoir travailler sur les études détaillées et inévitablement volumi-

> LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DÉBAT PUBLIC

CE CALENDRIER EST SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER EN FONCTION DES DEMANDES qui pourraient apparaître au cours du débat.

N°	Type	Thème	Ville	Date	Lieu
			95 - Cergy-Parc St-Christophe	Mercredi 15 février	Salle Van Gogh
N°1	Ouverture du Débat Public		95 - Cergy-Pontoise	Mercredi 8 mars	Hall St-Martin
N°2	Réunion de proximité		78 - Andrésy	Mercredi 22 mars	Espace Julien Green
N°3	Réunion de proximité		78 - Achères	Lundi 27 mars	Salle Boris Vian
N°4	Réunion de proximité		78 - Maurecourt	Mardi 28 mars	Espace Gérard Blondeau
N°5	Réunion de proximité		95 - Eragny	Mercredi 5 avril	Salle Victor Jara
N°6	Réunion de proximité		95 - Saint-Ouen-l'Aumône	Jeudi 6 avril	Maison de quartier Chennevières
N°7	Réunion de proximité		95 - Pierrelaye	Lundi 10 avril	Salle polyvalente Roger Viennet
N°8	Réunion de proximité		78 - Carrières-sous-Poissy	Jeudi 13 avril	Salle des Fêtes
N°9	Réunion de proximité		78 - Gargenville	Mardi 18 avril	Salle des Fêtes
N°10	Réunion de proximité		95 - Auvers-sur-Oise	Mercredi 19 avril	Maison de l'île
N°11	Réunion de proximité		78 - Chanteloup-les-Vignes	Mercredi 26 avril	Salle des Fêtes
N°12	Réunion de proximité		78 - Conflans-sainte-Honorine	Jeudi 27 avril	Salle des Fêtes
N°13	Réunion de proximité		78 - Saint-Germain-en-Laye	Mercredi 3 mai	Salle Jacques Tati
N°14	Réunion de proximité		95 - Neuville-sur-Seine	Jeudi 4 mai	Foyer communal
N°15	Thématique	Objectifs du prolongement, économie et aménagement du territoire	78 - Carrières-sous-Poissy	Mercredi 17 mai	Salle des Fêtes
N°16	Thématique	Nuisances, risques sanitaires, sécurité	78 - Conflans-sainte-Honorine	Mardi 23 mai	Salle des Fêtes
N°17	Thématique	Trafics, tracés, coûts, financements	95 - Cergy-Parc St-Christophe	Mardi 30 mai	Amphithéâtre
N°18	Thématique	Environnement	78 - Triel-sur-seine	Mardi 6 juin	Salle Rémi Barrat
N°19	Réunion de synthèse		95 - Cergy-Pontoise	Jeudi 6 juillet	Hall St-Martin

informer et vous écouter, des documents outils pour approfondir nos échanges : du projet de prolongement de la Francilienne.

neuses réalisées par le maître d'ouvrage. Au-delà des documents initialement apportés au débat par le maître d'ouvrage, tous les documents élaborés au cours du débat (journaux, cahiers d'acteurs, cahiers d'experts, comptes rendus des réunions publiques, réponses du maître d'ouvrage aux questions posées par le public...) constitueront progressivement, au fur et à mesure de l'avancement du débat, **le dossier du débat public**, sa mémoire. La lecture, c'est aussi, pour les internautes, la consultation à toute heure du site du débat public, une docu-

mentation vivante, exhaustive et actualisée de ce qui s'est passé et de ce qui se passe.

Des outils pour approfondir nos échanges

Les échanges ne sont pas réservés aux réunions publiques, même si celles-ci sont le lieu privilégié du débat et aussi de la rencontre avec les membres de la CPDP. Le site internet de la CPDP et les cartes T mises à disposition dans les réunions publiques et dans ce numéro 1 du Journal du débat public permettent de poser des questions au

maître d'ouvrage. Elles sont toutes enregistrées par la Commission particulière, transmises au maître d'ouvrage qui vous doit une réponse. Celle-ci, remise à la CPDP, vous est ensuite adressée personnellement tandis qu'elle est versée également au dossier du débat public.

Au-delà des outils mis à la disposition du public, des réunions publiques et du site de la CPDP, c'est bien un dialogue permanent qui doit s'instaurer pendant les quatre mois que durera le débat public sur le prolongement de la Francilienne.

> LA DÉCISION DE LA CNDP D'ORGANISER UN DÉBAT PUBLIC -----

C'EST LORS DE SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2005, QUE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC A DÉCIDÉ D'ORGANISER ELLE-MÊME UN DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DE LA FRANCIENNE et d'en confier l'animation à une commission particulière du débat public (CPDP). Voici des extraits de la décision publiée après cette séance au *Journal officiel*.

ARTICLE 1 :

Le projet de prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval doit faire l'objet d'un débat public, que la Commission nationale du débat public organisera elle-même et dont elle confiera l'animation à une commission particulière.

ARTICLE 2 :

Le dossier du débat ne sera considéré comme suffisamment complet (au sens de l'article 7-111 du

décret du 22 octobre 2002 que s'il comporte les résultats des études actuellement en cours sur :

- la modélisation des trafics routiers de la zone d'étude dans les différentes hypothèses,
- l'évaluation des impacts sur l'environnement des différentes solutions.

Lors de cette même séance du 6 juillet 2005, la CNDP décide de nommer Jean Bergougnot

président de la commission particulière du débat public.

Lors de sa séance du 5 octobre 2005, elle décide de nommer membres de la commission particulière : Mme Sophie Allain, M. Yves Desrousseaux et M. Alain Méchineau.

Lors de sa séance du 1er février 2006, la CNDP décide de nommer Mme Galiène Cohu membre de la commission particulière du débat public.



Je souhaite recevoir

- La brochure *Le débat public & vous* (4 pages)
- Le *Journal du débat public* (4 numéros)
- Le dossier du maître d'ouvrage (88 pages)

Attention : colis susceptible d'être à retirer dans votre bureau de poste

- La synthèse du dossier du maître d'ouvrage (12 pages)
- Les cahiers d'acteurs (4 pages) au fur et à mesure de leur parution
- Les cahiers d'experts (4 pages) au fur et à mesure de leur parution

Je souhaite poser une question

.....
.....
.....
.....

NOM* PRÉNOM

ORGANISME

ADRESSE..... CODE POSTAL

COMMUNE..... TÉLÉPHONE COURRIEL